

LE BUNGALOW¹, Tayninh

AUTOMOBILISME
(*Saïgon sportif*, 18 novembre 1911)

.....
En France, le chauffeur n'est que très rarement embarrassé ; il trouve, en général, sur les parcours qu'il suit, tout ce dont il peut avoir besoin : garages, abris, etc., enfin tout ce qui peut remédier aux aléas de l'automobilisme de route.

En Cochinchine, hélas ! il n'en est pas de même et lorsque, d'aventure, l'orage vous surprend ou qu'il vous arrive un accident, une panne, soit dans les forêts d'Honquan ou dans celles de Cauthivvaï, vous ne trouvez même pas une méchante paillote pour vous y abriter.

Nous avons bien, il est vrai, dans quelques endroits, hélas peu nombreux, des abris ; c'est ainsi qu'à Tayninh, il existe un bungalow assez confortable ; mais si vous allez à Trian, par exemple, dans ce magnifique coin de la Cochinchine, si réputé par le pittoresque de ses sites, vous ne trouvez alors qu'une petite cai-nha tout au plus bonne pour vous abriter.

Si vous voulez déjeuner en cet endroit si charmant, il faut au préalable vous munir de tout le nécessaire, batterie de cuisine, vaisselle, moustiquaire..., enfin tous les impedimenta dont on se sert d'ordinaire en pareille circonstance.

.....
CHAUFFARD

CHEZ NOS CONFRÈRES
Les bungalows de Cochinchine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 mai 1924)

Tayninh, poste situé sur la route de Saïgon-Pnompenh, a un bungalow admirablement tenu, mais, là encore, en maintes circonstances, on n'est pas sûr de pouvoir coucher.

¹ Maison de passage construite par l'Administration sur le modèle interventionniste du Siam et du Japon, et donnée en gérance à des personnes privées subventionnées.



Cliché Nadal
belleindochine.free.fr

Où la réciproque n'est pas vraie et devrait l'être
Tâyninh
Le futur gérant du bungalow
(*L'Écho annamite*, 15 novembre 1927)

L'appel d'offres, qui eut lieu le 27 octobre dernier, pour le choix d'un gérant du bungalow et auquel participaient 5 concurrents (2 Européens, 2 Chinois et 1 Annamite), a donné, les résultats suivants :

Les 2 Chinois ont été écartés par la commission pour défaut de garanties professionnelles :

M^{me} Ricci a demandé une subvention de 75 \$ 00

MM. Piénovi id. 60 00

P. Dô thoi Cua id. 50 00

Ce dernier, ayant fait l'offre la plus avantageuse, a été déclaré adjudicataire pour 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 1928.

Chasse, excursion et promenade à Tâyninh
(*L'Écho annamite*, 5 janvier 1928)

L'auto nous dépose, en arrivant à Tâyninh, devant l'agence de la Socony, sur la place du Carrefour, cette agence est dirigée par notre ami P. Cua, qui demeure à 100 mètres plus loin, sur les quais.

Nous sommes descendus chez lui.

M. P. Cua vient encore de décrocher la gérance du bungalow, à la satisfaction de ses amis et connaissances.

Sous sa direction, le bungalow sera aménagé suivant le goût de nos compatriotes. Voilà un projet qui recevra l'approbation unanime des touristes et hommes d'affaires qui auront à séjourner à Tayninh.

.....

TAYNINH Une heureuse initiative

Le voyageur qui vient de Saïgon, soit par la route haute, soit par la route basse, ou de Soài-riêng, sait maintenant où trouve le bungalow, sans avoir plus besoin d'en demander le chemin aux passants.

M. P. Cua, l'actuel gérant de cet établissement, a eu l'heureuse initiative de planter, à chaque carrefour de la ville, des pancartes indicatrices, peintes au Ripolin, désignant, par des flèches, la distance et le chemin conduisant à la Maison des passagers de Tayninh.

Bravo donc ! Et un bon point à M. Cua, qui a, d'autre part, pris toutes les précautions pour être agréable à sa clientèle.

Il défie, croyons nous savoir, la concurrence des épiciers et restaurateurs de la place, car on trouve chez lui — ou, si vous voulez, au bungalow — un rayon d'épicerie bien garni et une cuisine très soignée, à des prix des plus modiques.

Avec cela, le client respire le bon air, dans un cadre enchanteur, tandis qu'il avale de la poussière dans certain restaurant du marché et est condamné au supplice le plus désagréable qui soit : supporter le bruit de ferraille que font les camions en quête de voyageurs!

Enfin, M. P. Cua, dans l'impossibilité d'aviser individuellement ses amis et compatriotes de sa prise de service au bungalow, nous prie d'insérer la lettre circulaire suivante à leur adresse :

Janvier 1928.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que je viens de prendre, pour trois ans, la succession de Mme Bousquetou, au bungalow de Tayninh.

Vous y trouverez désormais tout ce dont vous aurez besoin pour votre table : vins ordinaires, vins fins, liqueurs, conserves alimentaires, etc.

J'accepte les pensions au mois, au meilleur prix. Mon tarif des apéritifs et des repas a été spécialement étudié pour les petites bourses.

Qu'on se le dise, et rendez-vous tous au bungalow de Tayninh, où vous serez chez vous et trouverez bon accueil, bon air, bonne chère !

Au plaisir donc de vous recevoir !

P. CUA.

Nos compliments et nos vœux à M. P. Cua pour le succès de son entreprise.

Chasse, excursion et promenade à Tayninh
(*L'Écho annamite*, 10 janvier 1928)

Nous passons au bungalow, géré par une Française, Mme Bousquetou². C'est un bâtiment en maçonnerie, comportant 6 chambres³, avec eau courante, une grande salle à manger, un office et 2 salles de bain avec douche.

Le voyageur en a pour son argent: 2 \$ 00 la chambre pour 24 heures !

Mais les repas, petits déjeuners et consommations, à notre avis, coûtent un peu cher pour nos compatriotes en général. M. Cua nous assure là-dessus en ces termes : « C'est là le tarif des restaurants français. Je prendrai la gérance du bungalow en décembre ; soyez sûrs que je saurai contenter et mes clients européens et mes compatriotes. Ils trouveront chez moi tout ce qu'il leur faudra. Pour pas plus cher que les restaurants du marché, ils auront ici l'avantage de n'être dérangés par personne et de n'avoir pas à avaler la poussière des autos. Ils seront tranquilles ; ils seront chez eux. »

Et notre ami d'étudier les moyens de donner, de temps en temps, une soirée de cinéma et de musique, les samedis et la veille des jours fériés probablement !

Tant mieux ! car, actuellement, Tâyninh n'a ni théâtre, ni cinéma, autant de distractions dont ne peut se passer une ville qui se respecte !

TAYNINH
Le départ de M. Aspart
par P C.
(*L'Écho annamite*, 26 mars 1928)

M^{me} et M. Aspart, garde général des Forêts, nous ont quitté le 17 courant, pour rentrer en France, après un séjour de 6 ans ininterrompu à Tâyninh.

Ils sont accompagnés de M^{me} Bousquetou, la bonne maman de M^{me} Aspart, qui a tenu pendant trois ans le bungalow de notre ville.

La famille Aspart est très connue et très estimée dans les milieux annamites.

Aussi son départ a été l'objet de plusieurs manifestations de sympathie.

D'aucuns ont tenu même à les accompagner jusqu'au bateau, à Saïgon.

M^{me} et M. Aspart, ainsi que leur bonne maman, ont emporté les regrets de tous, tant des Français que des Annamites, et nous sommes certain d'être l'interprète de tous pour leur souhaiter ainsi qu'à leurs enfants un bon voyage, une bonne santé dans la Métropole et un prompt retour dans la colonie.

Un crime à Tâyninh

Un surveillant de la plantation de caoutchouc de Tràvo a tué une Annamite
(*L'Écho annamite*, 5 mai 1928)

À défaut de cellules spéciales pour les Européens, notre homme [le meurtrier] est logé au bungalow.

² Depuis le 1^{er} janvier, par M. Cua.

³ Les chambres sont en nombre insuffisant, surtout les dimanches et jours de fête. Il faudrait, d'après Mme Bousquetou, pour loger tous les passagers, construire un deuxième bâtiment en planches et sur pilotis ; le tout, ameublement compris, coûterait environ 2.000 \$.

Publicité
(*L'Écho annamite*, 23 juin 1928)



Bungalow de Tâyninh
Gérance : P. DO-THOI-CUA
CHAMBRE : 2 \$ 00 — REPAS : 1 \$ 50 (sans vin)
LOCATION D'AUTOMOBILES
Essence « SOCONY » au distributeur
Touristes et chasseurs !
Hommes d'affaires et planteurs !
Visitez tous Tâyninh
SA GRANDE CHASSE — SA MONTAGNE DE BA-DEN — SA SOURCE SÉVILLE

La « source Séville », attraction de Tayninh.

Il s'agissait d'une petite piscine contre laquelle les critiques s'accumulèrent :
— dimensions restreintes (10 x 8), profondeur (1 m 55 environ) (*Saïgon sportif*, 20 août 1926) ;
— accès restreint ou interdit aux Asiatiques (*La Tribune indochinoise*, 14 octobre 1927) ;
— saleté (*La Dépêche d'Indochine*, 17 juin 1935)...



Tây-ninh. — La source Séville, [du nom de l'administrateur chef de la province de 1895 à 1899](#)
(Photo Nadal, Saïgon)(Coll. Gérard O'Connell).



Carte d'état-major au 1/100.000^e (1952)(Coll. Gérard O'Connell)

Une brute
(*L'Écho annamite*, 2 octobre 1929)

Oui, c'était une brute que cet Européen qui se livrait à des voies de fait sur le personnel du bungalow de Tâyninh, pour un motif des plus futiles !

Naturellement, notre ami Paul Cua a déposé une plainte contre cet irascible individu, et l'enquête a suivi son cours.

Nous estimons inutile de nous arrêter sur un fait de peu d'importance. La plainte dont il est question n'aurait pas même eu lieu si M. Cua n'était pas malade ce jour-là. Car il aurait fait justice lui-même, et l'affaire eût été réglée.

Nous ne relatons cet incident que pour montrer la mentalité de certains employés de plantation, lesquels, habitués à se servir de coups de botte et de poing sur la personne d'inoffensifs coolies, se croient tout permis, même dans un hôtel.

Nous croyons savoir que l'individu en question était un surveillant à la plantation Michelin de Dau-Tieng.

Nous attirons donc l'attention du directeur général de cette firme sur la conduite d'un de ses employés. Des gens de cet acabit ne devraient pas être parmi son personnel, lequel gagnerait à se faire estimer des indigènes, ne serait-ce que pour la bonne marche du travail à la plantation.

Épilogue de l'affaire P. Gua contre Maignan
(*L'Écho annamite*, 15 novembre 1929)

Nous avions porté à la connaissance de nos lecteurs, les violences exercées, par un surveillant de Plantation à Dâu-tieng sur le personnel du bungalow de Tâyninh. Son directeur, notre ami P. Cua, avant déposé, en son temps, une plainte contre cet irascible, lequel fut condamné, malgré ses dénégations, à 16 francs d'amende, à l'audience correctionnelle du 13 courant.

Nous croyons intéresser nos amis en rappelant une belle parole de M. Cua, lors de sa confrontation avec le surveillant en question, au commissariat de police. Tandis que celui-ci niait effrontément, notre ami, pour couper court à ses racontars, lui dit :

« M. Maignan — c'est le nom du surveillant —, on prétend que les Annamites sont menteurs. Montrez-vous maintenant français ! »

Une manifestation de sympathie à Tayninh
à l'occasion du départ de M. Paul-Pont,
nommé à la présidence du Tribunal de Bén-Tré
par NHU-TAM
(*L'Écho annamite*, 30 juillet 1930)

Nous avions annoncé la nomination de M. Paul-Pont à la présidence du tribunal de Bén-Tré et son départ pour cette ville.

Celui-ci fut marqué par une manifestation de sympathie, organisée, spontanément, par la population indigène tâyninnoise. le mercredi 23 juillet.

Le bungalow de Tây nín, dirigé par notre brave compatriote P. Cua, avait, ce jour-là, sa toilette de fête. Drapeaux, feuillages, fleurs, rien n'y manquait pour conférer une physionomie gaie et riante à cet établissement. Un groupe électrogène achevait de

rendre le tableau féerique. Il allait servir également à donner le courant à un appareil cinématographique.

Les convives arrivaient au bungalow à 17 heures. La *Marseillaise* salua la venue de M. Paul-Pont, accompagné de M. Yagues, greffier notaire de la Justice de Paix.

Un cliché photographique fut pris. Puis, le maître d'hôtel servit l'apéro, en attendant le dîner.

À 19 heures, on se mit à table. La grande salle du bungalow pouvait à peine contenir tout ce monde, accouru même de la brousse lointaine.

Il y avait là le *doc-phu* Do thoi Lai ; MM. Giang, inspecteur des Écoles ; le *huyen* Chon, délégué administratif de Trang-Bang ; MM. The, vétérinaire, et Kim, médecin ; des chefs de canton, conseillers provinciaux, notables et commerçants.

Chacun fit honneur au menu de choix. Le directeur de céans gâtait ses clients, par ses vins fins, ses gâteaux succulents, ses fruits variés, ses champagnes de marque.

Mais voici l'heure des toasts.

Le premier, M. Yagues, au nom du personnel du Service judiciaire, exprima à M. le President Paul-Pont ses regrets de le voir quitter Tâyninh.

M. Dò-thoí-Lài, doc-phu-su en retraite, assura le partant de la déférente sympathie des notabilités indigènes. Enfin, M. Dô-thoi-Cua, au nom de la population laborieuse et des justiciables annamites de Tâyninh, lui dit toute sa reconnaissance pour les bienfaits qu'il a rendus, en tant que magistrat bienveillant, juste et intègre.

Le sympathique President du Tribunal de Tayninh, en une heureuse improvisation, répondit longuement aux trois orateurs. Il dit d'abord toute son affectueuse amitié pour M. Yagues, son greffier, puis ses sincères remerciements pour la bonne collaboration de ses interprètes, en particulier M. Huynh van Mang.

M. Paul-Pont eut ensuite un mot aimable pour chacun des convives. Il exprima sa profonde sympathie pour le doc phu Dô thoi Lai et dit ensuite, à propos de M. Dô thoí Cua :

« On vous a présenté. à moi, dès mon arrivée dans la province, comme un mauvais coucheur ! Je vous assure que je n'étais pas de ceux qui se laissaient influencer par une opinion quelconque, et j'avais parfaitement raison, car j'ai appris à vous connaître, pour, enfin, vous estimer davantage de jour en jour, tant pour votre conduite que pour votre franchise. Je sais que vous avez une situation indépendante, et que, souvent, vous ne vous laissez pas marcher sur les pieds.

Si c'est cela un mauvais coucheur, M. Cua, vantez-vous d'être mauvais coucheur ! »

L'aimable magistrat était aussi heureux de souligner l'absence totale de communistes parmi la population de Tâyninh. « Cela prouve, dit il. que les Tayninhois sont sages et que les faux principes du Communisme n'ont pu, chez eux, avoir raison. Mais ce qui n'est pas pour le présent pourrait être dans l'avenir, et je vous demande le service d'expliquer à vos compatriotes les torts que leur causerait leur adhésion à ces principes. Dites-leur les bienfaits de la civilisation française. Dites-leur aussi que la France, notre bonne mère, ne peut rien leur refuser. Une mère ne refusera rien à ses enfants qui soit compatible avec leur intérêts Ce qu'Elle ne peut vous donner aujourd'hui, elle vous le donnera demain.»

Et M. Paul-Pont de rappeler, avec une émotion visible, son séjour en France et le dévouement d'une famille française à laquelle il doit la vie et la situation qu'il occupe aujourd'hui. Vous êtes fiers dit-il, d'être Annamites, comme je le suis d'être Hindou. Mais s'il y a une nation que j'aime par dessus tout, sinon plus que l'Inde, du moins autant qu'elle, c'est la France !

La fin du long discours de M. Paul-Pont fut saluée par une salve d'applaudissements et des cris de :« Vive M. Paul-Pont ! »

Le dîner se termina à 20 heures et demie. Un coup de sonnette. et la séance de cinéma commença, en plein air, dans la grande cour du bungalow, à laquelle assista, outre les convives, un monde fou de grands et petite enfants dont les « cha ! »

d'admiration joints au bruit d'un moteur en marche, nous transportèrent en imagination dans quelque coin rêvé et tapageur de Cholon.
